

# LE TEMPS

---

votation Samedi 02 novembre 2013

## Nestlé met en garde contre les effets de 1:12

Par Bastien Buss

**Nestlé met en garde contre les effets de 1:12 L'initiative porterait atteinte à «un pilier central du succès» de la Suisse, selon le groupe. D'après le patronat, le texte comporte des failles, facilement contournables**

Les milieux économiques n'en finissent pas d'exprimer tout le mal qu'ils pensent de l'initiative [1:12](#) des Jeunes socialistes. Ce printemps, alors que la campagne débutait à peine, le patron du géant Glencore, Ivan Glasenberg, affirmait ni plus ni moins qu'il irait s'installer sous des cieux plus accueillants si le texte devait passer.

C'est désormais au tour d'une autre multinationale, Nestlé, de s'inquiéter de cette proposition de limiter l'écart entre bas et hauts revenus dans un rapport de 1 à 12. Dans une [lettre](#) envoyée cette semaine à ses collaborateurs, le numéro un mondial de l'alimentation estime que l'initiative restreindrait «massivement la liberté contractuelle et la compétitivité d'entreprises comme Nestlé». Cette missive, signée notamment par Eugenio Simioni, patron de Nestlé Suisse, et transmise à 10 000 employés, laisse à chacun la liberté «de faire son propre choix politique», quand bien même le groupe juge que l'initiative porterait atteinte à «un pilier central du succès de la Suisse». Le peuple est appelé à se prononcer le 24 novembre.

A l'inverse de Glencore, Nestlé ne menace pas de délocaliser tout ou partie de ses activités. La multinationale invite toutefois ses collaborateurs à «bien réfléchir aux conséquences à long terme» du texte. Tout en jugeant que «l'impact économique serait loin d'être négligeable», complète le porte-parole, Philippe Oertlé.

La fronde de Nestlé n'est pas isolée. Le patron de Novartis Suisse, Pascal Brenneisen, a également écrit à ses quelque 14 000 salariés. Mais, à l'inverse du géant veveysan, il indique clairement que lui, à titre personnel, va voter non, tout en mettant les employés en garde contre les risques pour la place économique suisse.

Les craintes liées à 1:12 ont aussi atteint les sphères supérieures des plus grandes entreprises. «Dans tous les conseils d'administration où je siège, ce thème a bien sûr été abordé. Mais rien de concret n'a été décidé. On a tous l'espoir que la sagesse du peuple l'emporte au final, témoigne [Andreas Koopmann](#), membre du conseil d'administration de Nestlé et de Credit Suisse, président de Georg Fischer et ancien patron de Bobst. Car ce serait un changement de paradigme fondamental, insupportable, avec une intervention étatique sur ce qui a toujours été réglé via les partenaires sociaux par le passé.»

Lors d'une récente conférence de presse, Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts

et métiers ([USAM](#)), pointait du doigt un autre risque: «Toute personne qui occupe un poste de cadre - supérieur au sein d'une société internationale est quelqu'un d'une telle flexibilité qu'il lui est facile d'esquiver les effets de l'initiative 1:12.»

Comment? «Ce n'est pas à moi d'expliquer ce que devront faire les entreprises pour s'adapter le cas échéant», déclare Jean-François Rime, conseiller national (UDC/FR), président de l'USAM et coprésident du [comité des opposants](#) à l'initiative. «Je n'encourage en tout cas pas à trouver les failles du texte. Mais, oui, il existe toutes sortes de possibilités de le contourner.» Les sociétés pourraient notamment délocaliser, ou alors se scinder en plusieurs entités avec chacune des barèmes salariaux spécifiques, ou encore engager leurs cadres et dirigeants via des sociétés de consulting afin d'éliminer de l'entreprise les salaires les plus hauts ou externaliser (outsourcer) les rémunérations les plus basses. «Les entreprises ne manquent pas d'inspiration», selon le politicien.

Quoi qu'il en soit, Christophe Darbellay, président du PDC, estime que ce texte, en cas d'adoption, serait du pain béni pour les autres pays: «La concurrence internationale, comme celle du Royaume-Uni ou du Luxembourg, est devenue phénoménale pour obtenir le siège de ces sociétés.» Il souligne que même les entreprises en mains de la Confédération seraient touchées, comme les CFF ou La Poste. Ce qui mettrait Berne dans une situation intenable. «Pointer les failles et les réponses qu'apporteront les entreprises en cas de oui tient de la gymnastique intellectuelle stérile. Ce sont de pures spéculations qui ne font pas sens, ni avancer le débat», vilipende Andreas Koopmann. Il prévient toutefois: «Les répercussions de 1:12 - et il n'y a aucune exception - seraient toutes négatives pour la Suisse.»

**LE TEMPS** © 2013 Le Temps SA